



Carte cadeau institut

Par **Ririri123**, le **06/02/2019** à **12:13**

Bonjour,

Pour l'anniversaire de ma sœur je lui ai offert un bon en institut valable 6 mois pour deux massages de 30 minutes.

Celui-ci se termine en mi janvier. Ma sœur se présente à l'Institut fin janvier soit deux semaines après la date de validité il lui en forme que le délai étant dépassé ils feront uniquement un massage de 30 minutes et non les deux. Du coup ont-ils le droit de la prendre uniquement pour un massage soit la moitié du prix sachant que j'ai payé 80 € et là le massage qui prend en compte sera de 40 € merci pour votre retour

Par **Visiteur**, le **06/02/2019** à **13:55**

Bonjour,

on peut voir la même situation d'un point de vue du commerce; là ou ils pouvaient refuser la totalité, ils ont fait un geste commercial en acceptant un des 2 massages ?

Par **P.M.**, le **06/02/2019** à **19:20**

Bonjour,

Il faudrait consulter les conditions générales du bon cadeau pour savoir s'il y a une possibilité de remboursement après la date limite moyennant éventuellement pénalité sinon, effectivement c'est perdu...